

# Pourquoi l'Union européenne aide-t-elle Israël à traiter ses déchets en Cisjordanie ?

14 décembre 2020



Trois firmes européennes soumissionnent pour participer à une nouvelle usine produisant de l'énergie à partir des déchets tout en respectant l'environnement, dans la colonie israélienne de Maaleh Adumim.

L'emplacement de cette usine - en territoire occupé et donc dans l'illégalité aux termes du droit international - n'a pas écarté de ce projet l'Union européenne, laquelle [soutient](#) la mise en œuvre d'un plan israélien de traitement des déchets à l'horizon 2030 incluant l'usine de Maaleh Adumim pour un montant de 1,8 million de dollars.

Il est prévu que l'usine soit construite dans le parc de recyclage du "Bon Samaritain", à l'est de Maaleh Adumim (une zone située en plein territoire occupé), à quelques centaines de mètres de petites communautés pastorales palestiniennes.

Ni l'Union européenne ni les entreprises européennes ne peuvent prétendre qu'elles ne sont pas au

courant. L'appel d'offres pour ce projet a été lancé en octobre l'an dernier, ce qui laissait le temps d'exercer une diligence raisonnable.

Cependant, en novembre de cette année, le périodique israélien Calcalist a [révélé](#) que trois entreprises européennes sont disposées à aider Israël – l'appel d'offres stipule que les sociétés étrangères doivent avoir un partenaire local – pour la construction de cette usine illégale de traitement des déchets.

On compte sur la liste la firme allemande [Standardkessel Baumgarte](#), basée à Duisburg, qui nouera un partenariat avec le fonds de capital Israeli Generation.

[Hitachi Zosen Inova](#), basée en Suisse, envisage un partenariat avec la société israélienne TMM Integrated Recycling Industries, qui appartenait antérieurement à [Veolia](#).

TMM gère actuellement la décharge Tovlan, en Cisjordanie occupée.

La compagnie italienne [T.M.E. S.P.A. Termomeccanica Ecologia](#), basée à Milan, collabore avec la firme israélienne Shikun & Binui, qui a mis sur pied des projets dans les colonies de Maaleh Adumim et de Har Homa.

Au total, huit groupes sont en concurrence pour répondre à l'appel d'offres, d'autres compagnies israéliennes ayant un partenariat avec des firmes chinoises et japonaises.

Toutes les sociétés qui prévoient de participer à la réalisation de cette usine illégale de production d'énergie à partir de déchets sur le site de Maaleh Adumim violent le droit international et doivent être tenues pour responsables.

### Soutien de l'Union européenne

L'Union européenne soutient le ministère israélien de la Protection de l'environnement dans la mise en œuvre de sa stratégie 2030 d'amélioration de la gestion des déchets en Israël dans le cadre d'un [projet de jumelage](#) à 1,8 million de dollars.

Le projet de jumelage précise que "toutes les actions financées par l'UE sont sujettes à la politique de l'UE dans le cadre de frontières israéliennes bien définies aux termes du droit international."

Mais la stratégie 2030 du ministère prévoit l'installation de l'usine illégale de Maaleh Adumim produisant de l'énergie à partir de déchets.

Cette usine coûtera jusqu'à un demi-milliard de dollars et traitera quotidiennement jusqu'à 1500 tonnes de déchets provenant de la zone métropolitaine de Jérusalem, y compris Maaleh Adumim.

Un incinérateur y sera construit pour utiliser les déchets afin de produire de l'électricité.

Le transfert du traitement des déchets israéliens en Cisjordanie occupée est illégal aux termes du droit international. Il ne bénéficie en rien à la population indigène palestinienne. L'UE devrait immédiatement annuler son soutien à ce projet.

Le projet de jumelage affirme qu'il souhaite "contribuer à la protection de la santé humaine et de l'environnement en Israël."

Manifestement, selon l'UE, la santé humaine ne concerne pas les Palestiniens.

Source : [The Electronic intifada](#)

Visuel : Terrain de la colonie de Maale Adumim crédit B1408

- Emplacement : Vous êtes ici : [Accueil](#) > [S'informer](#) > [Actualités](#) >
- Adresse de cet article :  
<https://plateforme-palestine.org/Pourquoi-l-Union-europeenne-aide-t-elle-Israel-a-traiter-ses-dechets-en>